



ALERTE AUX USAGERS

LA CLINIQUE MUTUALISTE DE GRENOBLE NE DOIT PAS ETRE VENDUE AU PRIVÉ LUCRATIF

Le Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble (GHMG), appelée plus familièrement Clinique Mutualiste sera-t-elle vendue au privé lucratif ?

Nous avons appris récemment la volonté de la mutuelle Adrea - financeur majoritaire dans le groupe - de céder cette activité à un repreneur privé.

Cette information a été officiellement communiquée au personnel au début du mois de mai par une assemblée générale organisée par la direction dans les jours qui ont suivis le conseil d'administration du 29 avril. Ce dernier ayant délibéré, malgré une courte majorité, en faveur de la cession.

Il va sans dire que cette communication nous inquiète au plus haut niveau.

Cela fait maintenant plus de 60 ans que ce fleuron de l'hospitalisation mutualiste, à but non lucratif, s'est construit dans le bassin Grenoblois.

Il représente aujourd'hui le deuxième pôle de santé mutualiste sur le territoire national acquis et financé durant toutes ces années par des générations de mutualistes. Il représente un bien précieux au service de toute la population de notre bassin de vie.

Il dispense des activités de médecine, de chirurgie, d'obstétrique (maternité) et occupe une place prépondérante dans le soin des cancers.

Après le CHU, avec lequel il travaille en coopération, il occupe donc une place essentielle dans la réponse au besoin de santé de la population grenobloise et plus largement pour celle de la Métropole, voire d'une partie du département.

Rappelons que le GHMG a un statut d'ESPIC (Etablissement de Santé Privé d'intérêt Collectif) le contraignant à respecter trois principes du service public :

- la continuité du service public,
- l'égalité devant le service public,
- la mutabilité (obligation de s'adapter aux besoins).

Les établissements au statut d'ESPIC bénéficient du même mode de financement que les établissements publics. C'est dans ce cadre qu'ils sont tenus de répondre à trois engagements :

- pas de limitation aux soins,
- pas de dépassement d'honoraires,
- continuité du service public avec un accueil 24h/24h.

Pour le privé lucratif ces obligations ne sont pas la règle. De nombreux exemples nous démontrent aujourd'hui que le secteur privé cherche à développer les activités les plus rentables et capter les « clients » les plus solvables au détriment des autres.

ET LES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES DEVIENDRONT LA RÈGLE !

Isérois, Iséroises, préparez-vous donc à sortir votre porte-monnaie.

Un autre élément d'importance :

Le GHMG a procédé récemment à l'acquisition de la clinique chartreuse à Voiron. Celle-ci intégrera le 1^{er} étage du futur hôpital de Voiron actuellement en construction.

Rappelons que l'Hôpital de Voiron fusionne avec le CHU de Grenoble au 1^{er} janvier 2020. Le CHU et l'hôpital de Voiron et toutes leurs constitueront un seul établissement sur l'échelle du territoire concerné.

Aussi, le projet imposé par l'Agence Régionale de Santé fait la part belle au secteur privé et lui permet d'intégrer pleinement les murs de l'hôpital public autour d'une activité de chirurgie.

Il serait extrêmement préjudiciable pour l'hôpital public, et surtout pour les citoyens-usagers, que la clinique, intégrée demain dans l'hôpital public, soit une clinique privée lucrative au statut commercial.



Le rachat récent de la clinique Belledonne à St Martin d'Hères par le groupe C2S (privé lucratif qui ne cherche qu'à s'étendre) ne doit pas nous laisser indifférent.

Les personnels du GHMG avec leurs organisations syndicales sont déterminés à ne pas laisser faire ce transfert et feront tout pour permettre à la clinique mutualiste de conserver son statut actuel.

Nous avons alerté pour cela les élus locaux et **invitons la population à nous rejoindre et à défendre le statut de service public** du Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble.

Grenoble, le 23 octobre 2019

Contacts :

Unions départementales

Bourse du Travail - 32 avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2

CGT Isère

Tél. 04 76 09 65 54 / mail accueil@cgtisere.org

FO Isère

Tél. 04 76 09 76 36 / mail udfo38@fo38.fr

UNSA Isère

Tél. 04 76 23 38 54 / mail ud-38@unsa.org